



# PROCES-VERBAL

## COMMISSION FEDERALE DES COMPETITIONS NATIONALES JEUNES MASCULINES

---

**Réunion :** Jeudi 05 mars 2026  
**à :** 10h00

---

**Président :** M. Arsène MEYER

---

**Présents :** MM. Thomas BIZEUL, Lokman CAKMAK, Jean-Pierre DEFOUR, Pierre-Jean JULLIAN, Stéphane JUNGES, Lionel ROUXEL et Laurent CZWOJDZINSKI (Autres acteurs football amateur)

---

**Excusé :** M. Philippe LE YONDRE (BELFA)

---

**Assistent :** Mme Manon VIF et M. Pierre NESPOUX (Direction des Compétitions Nationales)

---

## COUPE GAMBARDELLA CA

La Commission,

Prend note de la liste des équipes qualifiées à l'issue des 8<sup>èmes</sup> de finale de la Coupe Gambardella CA pour le tirage des quarts et demi-finales.

Le tirage sera effectué par Luc SONOR, ancien international tricolore et vainqueur de l'épreuve avec le FC Metz, ce jeudi 05 mars 2026 au siège de la FFF à 12h00 et diffusé en direct sur la chaîne YouTube de la FFF.

Les matchs des quarts de finale de la Coupe Gambardella CA se joueront le dimanche 05 avril et les demi-finales le 26 avril 2026 à 15h00.

## **CHAMPIONNAT NATIONAL U19**

### **CLASSEMENTS**

La Commission,

Prend connaissance des classements du Championnat National U19 à l'issue de 19<sup>ème</sup> journée.

### **TIRAGE DE LA PHASE FINALE DU CHAMPIONNAT NATIONAL U19**

La Commission,

Rappelle que 8 équipes sont qualifiées pour la Phase Finale du Championnat National U19, à savoir les 2 premiers de chacun des 4 groupes, conformément à l'article 9.II.2. du Règlement des Championnats Nationaux de Jeunes.

Procède au tirage des 1/4 de finale et des 1/2 finales, sachant que les équipes classées 1<sup>ère</sup> dans chacun des 4 groupes du Championnat National U19 recevront en 1/4 de finale.

#### **Tirage de la Phase Finale du Championnat National U19 :**

**1/4 de finale**, le dimanche 17 mai 2026 à 15h00 sur le terrain de l'équipe première nommée :

1. 1<sup>er</sup> Groupe B - 2<sup>ème</sup> Groupe D
2. 1<sup>er</sup> Groupe D - 2<sup>ème</sup> Groupe A
3. 1<sup>er</sup> Groupe C - 2<sup>ème</sup> Groupe B
4. 1<sup>er</sup> Groupe A - 2<sup>ème</sup> Groupe C

**1/2 finales**, le dimanche 31 mai 2026 à 15h00 sur le terrain de l'équipe première nommée :

1. Vainqueur 1/4 de finale 3 - Vainqueur 1/4 de finale 4
2. Vainqueur 1/4 de finale 1 - Vainqueur 1/4 de finale 2

**Finale**, le samedi 13 juin 2026 à 15h00 au Stade Paul Débrésie à Saint-Quentin :  
Vainqueur 1/2 finale 1 - Vainqueur 1/2 finale 2

## **CHAMPIONNAT NATIONAL U17**

### **CLASSEMENTS**

La Commission,

Prend connaissance des classements du Championnat National U17 à l'issue de 19<sup>ème</sup> journée.

### **TIRAGE DE LA PHASE FINALE DU CHAMPIONNAT NATIONAL U17**

La Commission,

Rappelle que 8 équipes sont qualifiées pour la Phase Finale du Championnat National U17, à savoir le premier de chacun des 6 groupes et les 2 meilleurs deuxièmes, conformément à l'article 9.II.2. du Règlement des Championnats Nationaux de Jeunes.

Procède au tirage des 1/4 de finale et 1/2 finales.

## **Tirage de la Phase Finale du Championnat National U17 :**

**1/4 de finale**, le dimanche 17 mai 2026 à 15h00 sur le terrain de l'équipe première nommée :

1. 1<sup>er</sup> Groupe F - 1<sup>er</sup> Groupe E
2. 1<sup>er</sup> Groupe B - 1<sup>er</sup> Groupe A
3. 1<sup>er</sup> Groupe C - 2<sup>ème</sup> meilleur 2<sup>ème</sup> \*
4. 1<sup>er</sup> Groupe D - 1<sup>er</sup> meilleur 2<sup>ème</sup> \*

*\* Après la dernière journée de championnat et calcul des meilleurs clubs classés deuxièmes, si un quart de finale opposait deux clubs issus d'un même groupe, alors on permuterait les clubs classés deuxièmes afin de ne pas avoir d'opposition en quarts de finale entre deux clubs issus d'un même groupe.*

**1/2 finales**, le dimanche 31 mai 2026 à 15h00 sur le terrain de l'équipe première nommée :

1. Vainqueur 1/4 de finale 1 - Vainqueur 1/4 de finale 2
2. Vainqueur 1/4 de finale 4 - Vainqueur 1/4 de finale 3

**Finale**, le dimanche 14 juin 2026 à 15h00 au Stade Paul Débrésie à Saint-Quentin :  
Vainqueur 1/2 finale 1 - Vainqueur 1/2 finale 2

## **DIJON ASPTT**

La Commission,

Considérant le mail du club de l'ASPTT Dijon demandant un remboursement des frais engagés dans le cadre de ses déplacements à Besançon le 07 décembre 2025 et le 28 janvier 2026 en Championnat National U17,

Considérant que le match de Championnat National U17 Racing Besançon / ASPTT Dijon a été remis à deux reprises pour cause de terrain impraticable,

Considérant que le club de l'ASPTT Dijon a joint à sa demande des justificatifs relatifs à ses déplacements,

Par ces motifs, et après examen des justificatifs fournis,

Décide de créditer le compte fédéral du club de l'ASPTT Dijon de la somme de 157,46 euros.

\*\*\*\*\*

Prochaine réunion prévue le jeudi 09 avril 2026 à 14h30 en visioconférence

\*\*\*\*\*

Le Président,  
Arsène MEYER

Le Secrétaire,  
Jean-Pierre DEFOUR